

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bordeaux

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sonja Denot-Ledunois, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

Présentation

Le champ de formation *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université de Bordeaux (UB) est composé des quatre mentions de master MEEF dont les intitulés seront utilisés de façon raccourcie dans la suite du document pour des raisons de lisibilité : *Premier degré*, *Second degré*, *Encadrement éducatif*, et *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF). Il correspond aux formations dispensées par l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Bordeaux. Les cinq sites d'accueil des formations sont : Agen, le site girondin (Bordeaux et Mérignac), Mont de Marsan, Pau et Périgueux. L'offre de masters est articulée avec le cycle licence des universités partenaires via les dispositifs de la préprofessionnalisation et au-delà du master avec la formation continuée et continue mise en œuvre en partenariat académique avec le rectorat.

Le champ de formation *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* de l'Université de Bordeaux associe deux partenaires universitaires (l'Université Bordeaux Montaigne, UBM et l'Université de Pau et des pays de l'Adour, UPPA), pour la mention *Second degré*, et le rectorat de l'académie de Bordeaux. L'organisation des masters MEEF s'est inscrite dans la période de la fusion de trois des cinq universités de l'académie, dont l'Université Bordeaux IV qui avait intégré l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres) en 2008. Initialement rattachée à cette université, l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation) est devenue ensuite une composante de l'Université de Bordeaux lors de sa création en janvier 2014.

En donnant au dossier consacré aux masters MEEF le périmètre de l'INSPE - construit en partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Pau et des pays de l'Adour, l'Université de Bordeaux accorde une réelle visibilité au champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* au sein de l'offre de 2e cycle.

La région Nouvelle-Aquitaine et les collectivités territoriales du département des Pyrénées-Atlantiques se sont engagées à contribuer à l'accompagnement de projets pédagogiques spécifiques, notamment pour le parcours de langue vivante régionale de la mention *Second degré* (basque). Le soutien de l'académie est marqué par des relations privilégiées avec les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) des départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées Atlantiques pour déployer l'offre à l'échelle des départements. Le périmètre scientifique est celui de projets portés par des enseignants-chercheurs qui accompagnent les autres formateurs dans une démarche expérimentale et concourent ainsi à un adossement à la recherche.

Les licences disciplinaires et pluridisciplinaires de l'UB, l'UBM et l'UPPA, dont certaines proposent déjà des parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, permettent aux étudiants une poursuite d'études dans les masters MEEF. Dans le cadre du projet Nouveaux cursus universitaires « New Deal » labellisé dans le cadre du PIA3 (2018 -2028) qui vise une modularité et une flexibilité des parcours de l'étudiant de licence, l'université a mis en œuvre un nouveau parcours associant l'INSPE. Ce parcours a vocation à être déployé dans de nombreuses licences de l'UB. Le cadre de la nouvelle accréditation vient renforcer une offre de préprofessionnalisation mieux structurée entre les trois établissements partenaires.

Avis global

Le champ MEEF se caractérise par un périmètre restreint dont les finalités, pour certaines bien réglementées, concourent à une offre de formation cohérente et lisible. L'organisation des formations dans le champ s'appuie sur des thématiques partagées et sur une démarche d'acquisition de compétences. La dynamique déjà installée est un atout pour l'établissement qui met en place les conditions d'une valorisation et d'un renforcement du continuum de formation en s'appuyant sur une politique de préprofessionnalisation en cours de redéfinition.

Les formations sont en effet articulées, en amont, avec les licences disciplinaires et pluridisciplinaires des trois universités (UB, UBM et UPPA). La valeur ajoutée de cette architecture se traduit dans la mutualisation d'expertises de formateurs, le développement professionnel des formateurs au bénéfice des étudiants inscrits dans les mentions MEEF pour répondre aux défis de la formation des enseignants et des personnels d'éducation. Cette stratégie est en lien avec les enjeux de la réforme de la formation des enseignants et personnels de l'Éducation nationale, d'optimisation des ressources humaines et de soutenabilité de l'offre de formation.

Le champ MEEF concerne un large territoire. Cette singularité ouvre sur le sujet de l'équité des ressources, de la stratégie d'implantation et des conséquences sur l'organisation pédagogique, des affectations et des modalités d'alternance dans les établissements scolaires. Par ailleurs, la mention PIF pourrait être pensée et organisée pour accueillir une plus grande diversité de publics, en formation initiale, formation continue diplômante ou formation continue non diplômante « modulaire ».

L'articulation formation-recherche s'appuie sur l'activité des unités de recherche et, de façon concrète, par la proposition de séminaires thématiques et par l'accompagnement d'un mémoire de recherche dans le but d'initier tout étudiant à des problématiques de recherche et à la démarche scientifique. Au niveau de la

mention *Second degré* l'articulation formation-recherche peut s'exprimer différemment en fonction des spécificités des parcours.

La dimension internationale est présente via de nombreux partenariats dont l'objectif est de favoriser la coopération internationale pour la mobilité étudiante, mais également le développement et le renforcement des programmes d'échanges destinés à entretenir les opportunités de mobilité (via l'accueil de délégations ou la gestion de projets). Ce choix stratégique revêt un caractère institutionnel bien formalisé et s'appuie sur un ensemble de plus d'une quarantaine d'accords ERASMUS ou conventions internationales pour des stages d'observation et de pratique accompagnée.

L'établissement tente de mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité des formations pour constituer un nouveau levier dans l'offre de masters en adéquation avec les besoins des territoires. Cependant, un ensemble de constats ne facilite pas cette perspective, notamment concernant les données de l'insertion professionnelle, pas toujours disponibles et le fonctionnement des conseils de perfectionnement, largement perfectible.

Analyse détaillée

Les objectifs des quatre mentions de master sont clairs et lisibles pour les étudiants et pour les partenaires institutionnels. Ils permettent de répondre à des besoins variés de formation. Les compétences à acquérir sont en adéquation avec les différents référentiels en vigueur pour les professionnels de l'enseignement et de l'éducation. Les maquettes des diplômes sont mises à la disposition des étudiants. Les suppléments au diplôme ne sont pas toujours disponibles (*Premier degré*, *Encadrement éducatif*) ou sont parfois incomplets (*Second degré* qui n'intègre pas les compétences validées).

Les débouchés professionnels sont parfaitement identifiés pour les étudiants lauréats des concours de l'enseignement et des personnels d'éducation mais ils restent peu travaillés pour les non lauréats. C'est le cas pour le master *Encadrement éducatif* qui semble n'identifier que des poursuites d'études en cas d'échec au concours de conseiller principal d'éducation (CPE) ou du master *Premier degré* qui évoque sans plus de précision l'accessibilité à d'autres concours de l'administration.

Le champ de formation est cohérent d'un point de vue disciplinaire et thématique. Il est bien identifié tant dans l'architecture globale de l'offre de formation de l'Université de Bordeaux, que dans la carte régionale. Les quatre mentions proposées sont bien valorisées au sein de l'offre universitaire régionale. Des partenariats forts existent à l'interne entre plusieurs composantes universitaires et à l'externe, en particulier pour certains parcours de la mention PIF, où l'on note des relations importantes avec des entreprises, des associations, des partenaires industriels et culturels. Ensuite, il est à souligner un partenariat privilégié avec l'Éducation nationale, permettant une régulation des modalités pédagogiques en lien avec la dimension professionnalisante des diplômes (stages, interventions de professionnels). Enfin, l'accès aux masters MEEF est possible selon plusieurs statuts : en cursus initial, en reconversion professionnelle et pour les professionnels en poste (en particulier pour la mention PIF).

Les relations avec les structures de recherche apparaissent clairement et de manière diversifiée. Les formations s'appuient sur les enseignants-chercheurs des unités de recherche dont les axes et objets de recherche abordent la formation des enseignants et des autres acteurs du monde de l'éducation et de l'enseignement. En amont des années de master, peu d'éléments sont précisés au sujet des dispositifs de préprofessionnalisation toujours utiles pour sensibiliser les étudiants à la découverte des secteurs professionnels dans lesquels ils sont préparés à s'intégrer.

La structure des formations s'inscrit dans le cadre national de l'organisation des masters MEEF. Les formations ne sont déclinées à partir des compétences professionnelles visées que pour les mentions *Premier degré* et *Encadrement éducatif*.

À l'exception du MEEF PIF, exclusivement proposé en deuxième année de master (M2), la première année (M1) vise d'abord l'apport de connaissances académiques, pédagogiques, didactiques et éducatives en lien avec les programmes scolaires et les règles institutionnelles. La deuxième année propose des contenus sur l'analyse des divers gestes professionnels, sur l'intégration au sein de la communauté éducative/formatrice, ceci afin de construire une éthique et une posture professionnelles.

Certaines unités d'enseignement (UE) sont communes entre les étudiants des mentions *Encadrement éducatif*, *Premier degré* et *Second degré* permettant un dialogue et un travail collaboratif. Les activités de recherche sont réparties sur les quatre semestres préparant progressivement les étudiants à la réalisation du mémoire qui est l'aboutissement de cette formation à et par la recherche. Le master PIF fait exception puisque dans les faits, le travail de recherche peut s'étaler sur une année supplémentaire.

Les stages sont proposés selon une progressivité qui conduit de la découverte des contextes scolaires à la prise en charge d'une classe ou un poste sur un temps partiel, avec néanmoins un temps d'observation trop

important au détriment de la pratique accompagnée. L'organisation des stages en responsabilité en *Premier degré* varie d'un département à l'autre : une semaine sur deux en Gironde et une quinzaine sur deux dans les autres départements. Ces deux modes d'alternance des stages en responsabilité ne font pas l'objet d'une analyse, il est donc difficile d'en tirer les points forts et les points d'amélioration. L'apprentissage des notions d'intégrité scientifique et d'éthique apparaît clairement dans ce champ de formation. La grande variété d'intervenants permet de développer l'adaptabilité aux différents contextes professionnels des métiers de l'éducation / de la formation et de construire des compétences transversales.

Le partenariat avec le rectorat est souvent annoncé comme complexe en raison du périmètre académique d'une part et de la multitude des sites et des niveaux de décision, d'autre part. La constitution d'équipes pérennes de formateurs académiques est rendue difficile par des temporalités divergentes entre calendrier universitaire et nomination des personnels mis à disposition de l'INSPE par les DSDEN.

L'ouverture à l'international se définit prioritairement dans le cadre de découvertes, de comparaisons entre les systèmes éducatifs (courts séjours, intervenants invités) ou de télécollaborations culturelles par exemple dans une perspective de mobilité longue des étudiants. Cette dimension internationale s'appuie sur des accords ERASMUS et des conventions internationales notamment pour des stages d'observation et de pratique accompagnée (16 conventions avec 11 pays). Le parcours *Formation de formateurs à l'international* de la mention PIF propose déjà une formation internationale bilingue avec des enseignements majoritairement organisés en distanciel.

Le flux et les passerelles possibles entre la première et la seconde année de master manquent de clarté aussi bien dans la compréhension de ses causes, notamment l'échec à un concours, l'évolution professionnelle ou encore la réorientation liée à un nouveau projet, que dans ses modalités, en particulier pour l'accès à la seconde année de MEEF PIF sans offre de première année. Enfin, le devenir des étudiants non lauréats des concours à l'issue de la première année de master n'est pas souvent connu.

Le pilotage est à l'image de l'envergure de l'offre de formation, c'est-à-dire complexe surtout pour le second degré puisque d'une dimension multi-partenaire. La mention *Second degré* par exemple a un responsable de la mention pour l'académie et un responsable dans chaque université partenaire, en plus de responsables de parcours. Les modalités de pilotage des mentions reposent sur une organisation formalisée à laquelle contribuent les étudiants et les autres intervenants.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées. Elles se caractérisent par un bon équilibre entre enseignants-chercheurs, professeurs certifiés et agrégés, formateurs académiques, professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF). En cela, elles correspondent pleinement à la double dimension de formation professionnalisante et de formation à et par la recherche. On pourra néanmoins regretter le manque de détails sur la répartition des catégories de personnels en fonction des sites et la nature de leurs interventions respectives pour d'une part estimer l'implication des enseignants-chercheurs sur chaque site et d'autre part évaluer la contribution de l'éducation nationale à la formation. Il semble cependant qu'un turn-over important de cette dernière catégorie de personnels soit identifié comme une difficulté de pilotage.

Les conseils de perfectionnement sont opérationnels mais peu de comptes rendus sont joints aux dossiers d'autoévaluation, les informations transmises ne sont pas toujours actualisées (2015 pour la mention PIF). La composition de ces conseils n'est pas indiquée ce qui ne permet d'évaluer ni la représentation des cinq sites de formation, ni celle des étudiants. Pour la mention *Premier degré*, les processus d'amélioration continue semblent être plus concrets au niveau des sites départementaux qu'au niveau de la mention, ce qui interroge sur les modalités de pilotage de la formation.

Un jury est constitué pour chaque diplôme. L'évaluation des compétences et des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Ces informations sont directement accessibles en ligne de manière claire et détaillée (sessions, attribution des crédits, compensation, etc.). Des certifications (langue étrangère, certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant) peuvent être délivrées.

Les données statistiques sont lacunaires ou agrégées à une échelle peu adaptée pour une autoévaluation de la formation (absence d'analyse à l'échelle de la mention et/ou à l'échelle du parcours). C'est le cas des mentions *Premier degré* et *Second degré* qui sont portées par différents établissements qui ne coordonnent pas assez leur présentation des résultats. Seul le master *Encadrement éducatif* analyse correctement son attractivité et seul le master PIF présente clairement le devenir et les poursuites d'études de ses diplômés.

Pour la mention *Second degré*, la tâche se révèle ardue puisque chacune des trois universités partenaires de l'INSPE inscrit ses propres étudiants et dispose de son propre observatoire de la vie étudiante pour recueillir et traiter ses données. Les taux de réponse extrêmement faibles et donc peu significatifs des étudiants aux questionnaires adressés par l'université ne facilitent pas l'analyse des données sur le devenir professionnel des diplômés.

Il est constaté de fortes disparités dans les flux étudiants : le master *Encadrement éducatif* ayant le plus faible des effectifs mais en augmentation et le master *Second degré* ayant perdu 10% de ses effectifs sur les trois dernières années. Les modalités de sélection des candidatures ne sont pas toujours explicitées.

Les taux de réussite au diplôme sont globalement satisfaisants. Ils s'établissent au-dessus de 70% pour l'ensemble des formations du champ disciplinaire. En revanche, pour le master PIF, une baisse de réussite reste non expliquée. Pour le master *Premier degré*, il est constaté une variation importante entre les sites, soit 48% en M1 à Périgueux et 80% à Pau. Pour la mention *Encadrement éducatif*, des démissions précoces en M1 font l'objet d'une réflexion qui va amener à des changements dans les modalités de recrutement.

L'insertion professionnelle, en dehors de la réussite aux concours de recrutement de l'Éducation nationale, reste difficile à évaluer en l'absence d'indicateurs fiables de suivi.

Les informations sont parfois peu explicites sur les taux de réussite au concours (tout particulièrement en *second degré*) ou lacunaires quant aux devenir des étudiants ayant échoué au concours. Seul le master PIF, analyse les devenir professionnels, sans exposer toutefois de données quantitatives.

Conclusion

Principaux points forts

- Des finalités clairement présentées en lien avec une bonne lisibilité des connaissances et des compétences à acquérir.
- Des équipes pluri-catégorielles permettant une formation professionnalisante sur l'ensemble du territoire.
- Un effort d'ouverture internationale.

Principaux points faibles

- Un effet site qui interfère avec le recrutement des étudiants, leur encadrement et qui génère des disparités importantes dans le partenariat INSPÉ – rectorat.
- Des perspectives professionnelles floues pour les étudiants diplômés non-lauréats des concours.
- Des lacunes dans les données utilisées pour analyser les flux (il manque soit la mention, soit les parcours) et les devenir (notamment pour les étudiants non lauréats des concours).
- Une architecture de master qui ne propose pas de première année pour la mention PIF.
- Un manque de visibilité sur les conseils de perfectionnement.

Recommandations

Les évolutions des maquettes des masters MEEF, entre autres pour donner suite à la modification de la place de certains concours de recrutement, sont l'occasion de consolider l'organisation pédagogique des formations. Les objectifs visés, les savoirs et les compétences à acquérir sont lisibles et cohérents mais doivent faire l'objet d'une exposition plus rigoureuse dans les suppléments au diplôme. Un travail d'identification des débouchés professionnels potentiels des diplômés non-lauréats des concours est à conduire auprès des différents partenaires institutionnels ou socio-économiques du territoire de l'académie de Bordeaux et pourrait ouvrir à des collaborations avec d'autres champs de formation (*Sciences de l'Homme* par exemple) et en accordant une place plus importante à la formation à et par la recherche.

Le partenariat avec les instances territoriales de l'Éducation nationale ainsi que la redéfinition des parcours en amont devront faire l'objet d'une consolidation et d'une clarification pour plus d'équité notamment sur la répartition des moyens humains en fonction des formations sur le territoire. Des éléments supplémentaires sur les partenariats socio-économiques (passés, en cours, futurs) pourraient être apportés. L'effort d'ouverture internationale des formations doit être maintenu.

Les masters du champ de formation MEEF doivent être l'opportunité de mettre en œuvre les conditions d'une pratique professionnelle notamment en deuxième année de master pour renforcer la professionnalisation. La mise en place de dispositifs de préprofessionnalisation en premier cycle pourrait utilement orienter les stages de master dans une approche de pratique accompagnée. La démarche scientifique est présente dans le champ de formation mais l'initiation à la recherche et l'aide à la poursuite en doctorat doivent être plus soutenues, par exemple en accompagnant la formation à la recherche à travers des volumes horaires plus importants et un

accompagnement spécifique par les enseignants-chercheurs. Cela pourrait permettre d'inscrire la poursuite en doctorat dans un continuum pour certains étudiants.

Il serait nécessaire de détailler les compositions des conseils de perfectionnement et de mettre en place un suivi de ces conseils par exemple via un espace de documentation partagé ainsi que de préciser la répartition des catégories de personnels intervenant en fonction des sites et des formations afin de renforcer la structuration de ce champ de formation.

Une réflexion stratégique devra être conduite sur le recrutement en M1, combinant les contraintes multiples : capacités d'accueil des mentions, territorialisation de certaines formations, supports de stage en alternance, réussites aux concours.

Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés en appui sur des données statistiques consolidées dans l'Éducation nationale, mais aussi en dehors, devrait être mis en place. La démarche d'autoévaluation devrait faire plus de place aux contributions des étudiants en développant des outils d'aide au pilotage pour un processus d'amélioration continue des formations.

Points d'attention

Outre les points faibles listés ci-dessus, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur une formation.

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratique et ingénierie de la formation* comporte des points faibles qu'il est urgent de corriger. En effet, il ne propose pas de première année alors même que le M2 n'est pas réservé à la formation continue. Cette structuration constitue une anomalie. Par ailleurs, la plupart des parcours ne sont proposés que sur le seul site de l'INSPÉ à Bordeaux, ce qui réduit considérablement l'offre de formation. Enfin, le volume horaire consacré à la recherche apparaît faible au regard des enjeux d'un master et du public spécifique.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 1ER DEGRÉ

ÉTABLISSEMENT :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 1er degré de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former les professeurs des écoles et de préparer les étudiants au CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles). En deuxième année (M2), la formation concerne aussi bien les étudiants lauréats du CRPE que les non-lauréats.

Il s'agit d'une formation professionnalisante d'un volume horaire de 842 heures dont les contenus abordés sont cadrés par le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation. La formation est répartie sur cinq sites : site de Gironde (Bordeaux et Mérignac), site des Pyrénées-Atlantiques (Pau), site de Lot-et-Garonne (Agen), site des Landes (Mont-de-Marsan) et site de Dordogne (Périgueux).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairs et cohérents. Il s'agit d'une formation professionnalisante s'adressant à des profils d'étudiants variés, tous se destinant à devenir professeurs des écoles. Le dossier présente de façon claire les compétences à acquérir par les étudiants.

La maquette de formation présentée est commune aux cinq sites de formation, même si des difficultés sont identifiées en ce qui concerne sa mise en œuvre, notamment en fonction de la disparité des ressources humaines. Les unités d'enseignement (UE) sont cohérentes avec les ambitions affichées de la formation. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un supplément au diplôme.

Les débouchés affichés identifient de façon principale le recrutement en tant que professeur des écoles après la réussite au CRPE soit dans l'académie de Bordeaux, soit dans les académies en tension de la région parisienne. Un faible nombre d'étudiants poursuit en doctorat. En cas d'échec au CRPE, une reconversion dans la fonction publique par le biais des concours administratifs est évoquée sans précision supplémentaire.

Positionnement dans l'environnement

La formation est présente sur l'ensemble du territoire de l'académie de Bordeaux soit sur chacun des cinq départements. La stratégie d'implantation et ses conséquences sur l'organisation pédagogique et le pilotage de la formation ne sont pas suffisamment développées dans le dossier. Du côté de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), seule la difficulté de mettre en œuvre une formation harmonisée au niveau académique est évoquée en raison d'une inégalité des forces en présence dans les différents départements, tant au niveau des enseignants-chercheurs que des personnels de l'éducation nationale. En ce qui concerne le partenaire institutionnel, si l'implantation départementale favorise le dialogue avec chacune des directions des services départementaux de l'éducation nationale, elle peut se révéler source d'hétérogénéité dans la mise en œuvre académique de la formation ; c'est par exemple le cas des modalités d'alternance des étudiants - fonctionnaires stagiaires en deuxième année (M2).

Une nouvelle convention entre l'INSPE et le rectorat est en construction pour améliorer le positionnement du master.

En termes de recherche, treize structures disséminés dans l'académie, mais principalement localisées à Bordeaux et Pau sont identifiées. Les axes de recherche des laboratoires sont en lien avec la formation des enseignants et permettent des approches très variées.

L'articulation entre formation et recherche est organisée autour de trois dispositifs complémentaires (communication et valorisation scientifique ; séminaires de recherche ; suivi individualisé du mémoire de recherche). En dehors des partenariats avec le rectorat et les laboratoires de recherche, il ne ressort pas de façon explicite comment la formation s'articule en lien avec d'autres partenaires socio-économiques ou culturels, formalisés notamment à travers des conventions.

En termes de partenariat avec l'étranger, un partenariat est identifié au sein d'un IdEx à travers différents programmes (pays basque, Québec, Californie), programme d'internationalisation des formations (Défi

international), investissement dans les programmes européens). Les étudiants ont ainsi l'opportunité de faire des courts séjours à l'étranger dans le cadre de leur formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée dans une continuité M1/M2. Il manque au dossier une description des parcours adaptés de type diplômes d'université (DU), qui ne sont mentionnés que de façon succincte dans les annexes. La première année vise d'abord l'apport de connaissances académiques et didactiques liées aux programmes scolaires, la deuxième année fonde davantage ses contenus sur l'analyse des divers gestes professionnels, l'intégration des enseignants en milieu scolaire, de la communauté éducative, des équipes pédagogiques, l'éthique professionnelle, la construction d'un style professionnel, la connaissance de l'écosystème éducatif du professeur des écoles stagiaire. Le dossier souligne la difficulté à promouvoir une formation en alternance intégrative. Les alternatives envisagées seraient intéressantes à ce stade.

En première année de master, les étudiants réalisent deux stages massés d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en classe, d'une durée de deux semaines (si possible dans deux cycles différents). Ces stages visent la découverte du milieu professionnel, de l'environnement éducatif et de la communauté éducative. Le dossier indique que la nouvelle maquette du master mise en place à la rentrée 2021 comprendra trois périodes de stage qui couvriront les trois cycles de l'école primaire ; il est évident que cela permettra une meilleure formation professionnelle des étudiants et assurera à tous une sensibilisation au métier à l'école maternelle.

Une préparation du stage et un bilan sont inclus dans le temps de formation.

En deuxième année de master, l'étudiant lauréat du CRPE est placé en stage à responsabilité à mi-temps selon une alternance hebdomadaire pour le département de la Gironde et bi-hebdomadaire pour les quatre autres départements de l'académie. Les conséquences de cette hétérogénéité ne sont analysées, ni du point de vue de ses répercussions sur la qualité de la formation, ni du point de vue de sa mise en oeuvre pratique. Dans la mesure où deux étudiants fonctionnaires stagiaires assurent la totalité de l'enseignement délivré à une classe, il semble assez facile d'harmoniser les dispositifs d'alternance.

Un suivi des stages en responsabilité est assuré à la fois par l'INSPE et les corps d'inspection. Lors des visites, l'identification de difficultés donne lieu à un plan de formation renforcée. Il semble enfin que les stagiaires soient en binôme dans une même classe, et que ce soit associé à un sentiment d'insécurité. Il faudrait ici analyser cette insécurité et réfléchir à sa résolution en conseil de perfectionnement du diplôme mais aussi lors d'un dialogue entre l'équipe de pilotage du diplôme et les corps d'inspection. La possibilité de ne pas évaluer ces visites, mais qu'elles restent un espace d'accompagnement et d'échange entre le stagiaire et le tuteur peut peut-être contribuer à résoudre cette insécurité.

Les étudiants non-lauréats du CRPE se voient proposer un stage d'observation et de pratique accompagnée d'une durée de 7 semaines sur un rythme d'alternance hebdomadaire ou bi-hebdomadaire. Il est d'ailleurs étonnant qu'en deuxième année de master, le stage ne soit pas entièrement consacré à de la pratique accompagnée.

L'existence de dispositifs de pré-professionnalisation en licence permettrait néanmoins de consacrer les deux stages de M1 à de la pratique accompagnée et non pas à de l'observation au premier semestre. Une convention signée entre le rectorat et l'INSPE en 2014 mentionne d'ailleurs l'existence de stages de pré-professionnalisation pour les étudiants inscrits en licence.

Le master MEEF, 1er degré accueille chaque année une trentaine d'étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Ils sont suivis par le service d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques (PHASE) de l'Université de Bordeaux.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme.

L'initiation à la recherche débute en M1 avec un volume de 26 heures, contre 9h seulement en M2, ce qui paraît assez faible pour l'accompagnement des étudiants en phase d'écriture du mémoire et de préparation de la soutenance orale. S'il est mentionné que les contenus disciplinaires sont alimentés par la recherche, la structuration de la formation à cet égard n'est pas évidente, de même que la place qui est concrètement attribuée à la recherche. Le lien et la justification d'associer la mention MEEF, pratique et ingénierie de la formation (PIF) avec la poursuite d'études doctorales ne sont pas clairement justifiés. Pour valoriser et rendre visibles les travaux de recherche de ses étudiants, l'INSPE participe depuis sa création au concours "Mon master en 180 secondes".

Les compétences transverses décrites dans l'UE de tronc commun mettent l'accent sur la collaboration et les passerelles déclinées dans 19 modules de formation. Ces 24h par semestre allient acquisition progressive des compétences et modalités de formation en ligne. La problématique de l'évaluation des compétences acquise dans cette UE n'est pas complètement résolue et fait l'objet d'une réflexion dans le contexte de la réforme. Si ces UE de tronc commun semblent effectivement rassembler des étudiants de plusieurs mentions du MEEF (premier et second degrés, encadrement éducatif) sur les sites de Gironde, le dossier ne fait pas état des modalités pédagogiques proposées sur les autres sites départementaux.

Le partenariat INSPE - Rectorat se trouve légitimement au cœur de la formation. La collaboration est identifiée comme complexe, ce qui peut s'entendre considérant la taille importante de l'académie et l'existence de

différents sites de formation dans cinq départements, chacun pouvant avoir un fonctionnement propre. Un point faible ici concerne les forces de l'éducation nationale présentes seulement à hauteur de 15% dans la formation, là où 33% sont attendus dans la réforme. La constitution d'équipes pérennes de professeurs des écoles maîtres formateurs est rendue difficile par des temporalités divergentes entre calendrier universitaire et nomination des personnels mis à disposition de l'INSPE par les DSDEN. De plus, de fortes disparités sont observées en fonction des départements.

Il ressort des points identifiés que l'organisation pluricatégorielle de la formation est source de tensions notamment avec certains formateurs INSPE qui manifestent parfois quelques réticences à collaborer avec les formateurs dits "de terrain" dans le cadre des enseignements.

Le dossier affirme que la politique d'internationalisation des formations de l'INSPE s'insère dans la stratégie de l'Université de Bordeaux et se traduit par des séjours de courte durée à l'étranger essentiellement en M1. Aucune donnée chiffrée ni aucune analyse de l'intérêt formatif de ces séjours ne figure malheureusement dans le dossier.

Sur le plan du numérique, l'INSPE a depuis 2016 l'autorisation de délivrer le certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant (C2I2E) ; une réflexion est en cours pour délivrer la certification PIX. L'usage du numérique au sein de la formation est accompagné par un pôle d'ingénierie pédagogique de la mission d'appui à la pédagogie innovante de l'université (MAPI)

L'intégrité scientifique et éthique est abordée dans les contenus des cours et notamment en M1, en initiation à la recherche, et tout au long du M2 lors de l'accompagnement à la recherche et à la rédaction du mémoire. Dans le cadre de leurs travaux de recherche, les étudiants s'engagent en signant une charte de déontologie.

Pilotage de la formation

La formation repose sur une équipe pédagogique pluri-catégorielle et pluri-statutaire composée de près de 250 formateurs : 10 professeurs des universités (PU), 48 maîtres de conférences des universités (MCU), 50 professeurs agrégés (PRAG), 39 professeurs certifiés (PRCE), 7 professeurs des écoles (PE) titulaires ou en affectation provisoire auxquels viennent s'ajouter 91 professeurs des écoles - maîtres formateurs (PEMF). Le pilotage de la formation est assuré principalement par un responsable de mention, cinq responsables pédagogiques de sites, des responsables d'UE et de module de formation et dans une moindre mesure les coordonnateurs disciplinaires.

Les modalités de pilotage général du diplôme ne sont pas indiquées dans le dossier d'autoévaluation même si un dispositif de réunions pédagogiques existe au niveau des sites. La répartition des différentes catégories de personnels enseignants sur les cinq sites départementaux n'est pas précisée. Il serait en particulier intéressant de pouvoir estimer d'une part l'implication des enseignants-chercheurs sur chaque site et d'autre part d'évaluer la contribution de l'éducation nationale à la formation. Il semble cependant qu'un turn-over important de cette dernière catégorie de personnel soit identifié comme une difficulté de pilotage.

Au niveau académique, des conseils de perfectionnement sont tenus chaque année. Leur composition n'est pas indiquée ce qui ne permet pas d'évaluer par exemple la représentation des cinq sites de formation, ni celle des étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées de façon claire, et sont accessibles sur le site de l'INSPE à tous les étudiants et formateurs. Les modalités de fonctionnement du jury sont clairement présentées, ainsi que les modalités de suivi des compétences. La constitution d'un portfolio de compétences est à l'étude.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont identifiés mais les données fournies sont globales à l'échelle de la mention. Seul le compte-rendu du conseil de perfectionnement le plus récent indique avec précision les effectifs et les taux de réussite par site de formation.

Les outils spécifiques au suivi du devenir professionnel des étudiants qui échouent aux concours de recrutement restent à construire. Le dossier pointe un travail important qui reste à mener sur cette question au sein de l'INSPE avec l'observatoire de la formation et de la vie universitaire.

Les processus d'amélioration continue semblent être plus opérationnels au niveau des sites départementaux qu'au niveau de la mention ce qui interroge sur les modalités de pilotage de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs semblent stables d'une année sur l'autre (autour de 1400 au total pour les deux années, toutes modalités confondues). Les taux de pression et l'attractivité ne sont pas mis en évidence avec des chiffres clairs. Une réduction des capacités d'accueil est mentionnée sans en préciser l'importance.

La sélection des étudiants n'est de même pas suffisamment explicitée : le dossier ne précise par s'il existe un portail commun. En M1, les modalités d'affectation des étudiants sur les différents sites semblent reposer uniquement que les notes obtenues à l'issue d'un test de sélection en mathématiques et en français. Il serait important de posséder l'ensemble des critères qui contribuent à répartir les étudiants sur les sites, ainsi que la manière dont sont fixées les capacités d'accueil.

La part des étudiants de M2, lauréats du CRPE et qui ne sont pas issus d'une formation MEEF n'est pas identifiable avec les outils en vigueur. La réflexion quant à la l'adéquation de la formation dispensée aux attendus du concours ne peut donc pas s'appuyer sur cet indicateur.

La lecture du compte-rendu du conseil de perfectionnement 2019 - 2020 interroge cependant sur les variations des taux de réussite en M1 entre les sites départementaux : de 48 % à Périgueux jusqu'à 80 % à Pau. Une explication proposée est celle du niveau plus faible des étudiants en français et mathématiques qui les a conduit à une affectation éloignée de la métropole régionale. Mais par ailleurs, c'est proportionnellement sur le site de Périgueux que le plus grand nombre de mention très bien a été attribué en M1 : 21 % contre un pourcentage variant de 0 % à 12 % pour les autres sites. Ce constat interroge sur la diversité des exigences lors des évaluations.

Il n'y a pas d'indicateurs fiables de suivi de l'insertion des étudiants ni d'informations sur leur poursuite d'études. Le travail mené par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire apporte quelques éléments, mais les enquêtes ne sont pas vraiment adaptées aux publics MEEF.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation professionnalisante implantée sur l'ensemble du territoire de l'académie de Bordeaux.
- Organisation et mise en œuvre de la formation en cohérence avec le cadrage national.

Principaux points faibles :

- Effet "site" qui interfère avec le recrutement des étudiants, leur encadrement et leur évaluation et qui génère des disparités importantes dans le partenariat INSPE - rectorat.
- Pilotage de la mention qui n'apparaît pas comme suffisamment structurant.
- Outils de suivi de cohorte non formalisés et devenir des étudiants diplômés mais non-lauréats du concours non précisé.

Analyse des perspectives et recommandations :

Une réflexion pourrait être mise en place pour conduire à davantage de cohérence et d'unité dans l'organisation de ce diplôme préparé sur des sites de formation multiples. Un travail est probablement à conduire à l'échelle de la direction de l'INSPE pour améliorer le dispositif de partenariat avec le rectorat comme avec les services départementaux de l'éducation nationale, notamment dans ses aspects opérationnels. D'un point de vue pédagogique, la mise en place d'une nouvelle maquette pourrait être l'occasion de mutualiser certains enseignements, y compris en usant de modalités distancielles, avec l'objectif d'une meilleure cohérence pédagogique entre les différents sites de formation. Les processus d'affectation des étudiants pourraient être réexaminés.

Le pilotage de la mention doit probablement être repensé et renforcé pour garantir l'unicité du diplôme délivré. Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés dans l'éducation nationale mais aussi en dehors devrait être mis en place.

MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), 2E DEGRÉ

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

L'Université de Bordeaux (UB), qui intègre l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie, porte la mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, 2e degré, également mise en œuvre par deux autres universités : l'Université Bordeaux-Montaigne (UBM) et l'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA). La mention englobe 22 parcours différents, préparant au recrutement d'enseignants de l'enseignement secondaire général (CAPES), technologique (CAPET) et professionnel (CAPLP), ainsi qu'au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS). La formation offre des parcours adaptés aux différents profils d'étudiants ou d'enseignants stagiaires pouvant être admis en deuxième année de master (M2). Le dossier ne détaille pas la répartition des parcours entre les trois universités mais énumère quatre sites : Bordeaux, Pau-Tarbes, Bayonne. La maquette type indique un total de 738 heures de formation, pour la plupart en présentiel, avec l'indication du découpage par unité d'enseignement (UE), sans ventilation entre les types d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont sans ambiguïtés. Les maquettes des parcours sont accessibles en ligne et leur rédaction les rend tout à fait intelligibles. Le contenu de la formation renvoie au référentiel des compétences, qui est repris par copier-coller dans le supplément au diplôme. Ce dernier détaille individuellement les unités d'enseignement (UE) obtenues, mais non les compétences validées.

La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Les débouchés autres que les concours d'enseignement et la poursuite d'études sont mentionnés dans le dossier, mais comme pour la fiche RNCP, rien ne permet de s'assurer de la diffusion de ces informations auprès des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La répartition des parcours disciplinaires de la mention entre trois universités et plusieurs sites permet une bonne couverture régionale. Néanmoins, le dossier ne présente pas de manière synthétique la structuration territoriale de l'offre de formation.

L'existence de disciplines ou spécialités rares donne un rayonnement national à la formation. Des partenariats internationaux sont mentionnés sans que l'on en puisse apprécier ni la valeur ajoutée, ni combien d'étudiants ou de parcours sont concernés.

L'articulation avec la recherche est décrite en termes généraux, ce qui peut s'expliquer par le grand nombre de parcours concernés, qui relèvent de disciplines très différentes. La mutualisation d'enseignements portant sur la formation à et par la recherche se fait avec des masters d'autres mentions, ce qui ne dit pas clairement s'il s'agit des autres mentions MEEF ou de masters d'autres champs de formation. Les liens évoqués avec l'INSPE de Limoges et celui de Poitiers semblent une opportunité intéressante mais non détaillée.

Les partenaires mentionnés correspondent à l'environnement naturel d'un master MEEF, sans que le rôle effectif de ces partenariats soit précisé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est construite sur le modèle classique des masters MEEF, avec un tronc commun à tous les parcours qui est aussi mutualisé avec la mention 1er degré. Les stages respectent les préconisations de l'arrêté sur les masters MEEF tout en adoptant la durée minimale prévue (4 semaines en M1, 8 en M2 pour les étudiants non-lauréats des concours).

La formation offre des parcours adaptés aux différents profils d'étudiants ou d'enseignants stagiaires pouvant être admis en deuxième année de master MEEF. Un effort particulier est fait pour accueillir les publics en

reconversion professionnelle ou en situation de handicap. Cependant il n'est pas fait état de l'insertion du master dans le continuum de formation professionnelle devant s'étendre de la licence aux premières années d'exercice du métier.

La formation n'a pas été construite à partir des compétences professionnelles, mais ces dernières sont identifiées et rapportées aux unités d'enseignement des parcours. Ce point est pris en compte dans le renouvellement de l'offre de formation, qui proposera une nouvelle architecture par blocs de compétences. En M2, une démarche par projet, individuel ou en groupe, adossée au numérique, introduit une intéressante variation dans les modalités pédagogiques et permet l'exploration de domaines variés dans le champ professionnel.

L'adossement de la formation à la recherche est classique pour un master MEEF. La poursuite d'études en doctorat en sciences de l'éducation et même dans les champs disciplinaires est mentionnée mais ne fait pas l'objet de dispositifs particuliers et semble peu réaliste.

La préparation, l'encadrement et l'évaluation des stages répondent aux finalités professionnelles. Un stage hors éducation nationale est proposé pour favoriser une réorientation. La mobilité internationale est encouragée mais rencontre peu de succès, ce qui est fréquent en master MEEF 2e degré.

La formation consacre un volume horaire satisfaisant à la certification en langue étrangère.

Le numérique est couramment employé selon des modalités variées.

L'intégrité scientifique est prise en compte dans les programmes et vérifiée par un dispositif logiciel connu de tous les étudiants et enseignants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comporte les différentes catégories de personnel que l'on s'attend à trouver dans l'encadrement des masters MEEF, tels que les formateurs académiques et les enseignants en temps partagé entre l'université et leur établissement scolaire. Une liste nominative comportant plus de 1 660 entrées est fournie : il aurait mieux valu indiquer la proportion des différentes catégories et la nature de leurs interventions.

Le pilotage est complexe en raison des nombreuses parties-prenantes, l'INSPE n'étant qu'une des composantes de l'une des trois universités déployant des parcours de la mention. Il existe donc un responsable de la mention pour l'académie, et un responsable de mention dans chaque université. Chaque parcours est placé sous la responsabilité partagée entre un responsable nommé par l'Université et un responsable nommé par l'INSPE. Les décisions sont collégiales, en concertation avec l'inspecteur référent nommé par le rectorat pour chaque parcours. Outre les réunions régulières de l'équipe de direction de l'INSPE, des réunions élargies associant le responsable de la mention, les responsables de parcours et de site, sont convoquées périodiquement. Le dossier ne précise pas suffisamment de quelle manière est organisé le pilotage des parcours disciplinaires lorsque ceux-ci sont proposés par deux universités différentes, et de ce fait sur deux sites géographiques.

Le processus de pilotage garantit la bonne implication des différentes parties-prenantes et la coordination dans le respect de l'autonomie de chaque composante. Mais il ne laisse pas de place pour des organes de concertation où les étudiants seraient représentés. Il existe toutefois un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, mais aussi par parcours. Un conseil commun aux sites de l'UB et de l'UPPA est tenu pour les parcours dédoublés. Aucun compte-rendu des conseils de perfectionnement n'est joint, aucun membre extérieur n'est mentionné, et ces conseils semblent fonctionner surtout pour recueillir le ressenti des étudiants ce qui n'est pas véritablement leur fonction.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont définies par l'équipe pédagogique et validées par les instances en début d'année. Elles sont directement accessibles en ligne de manière claire et détaillée (sessions, attribution des crédits, compensation, etc.). Les règles de compensation sont conformes aux dispositions réglementaires et aux usages en MEEF (non compensation de la langue vivante étrangère, des stages, du mémoire). Des certifications (langue étrangère, certificat informatique et internet niveau 2 - enseignant) peuvent être délivrées. Le jury est académique, chaque université transmet les résultats des parcours qu'elle met en œuvre.

Dispositif d'assurance qualité

Chacune des trois universités inscrit ses propres étudiants et dispose de son propre observatoire de la vie étudiante pour recueillir et traiter ses données. Les documents joints montrent que les modalités de collecte et le niveau de détail ne sont pas identiques, même si le suivi est effectif sur les trois dernières années. Ni l'attractivité ni les taux de réussite ne font l'objet d'une analyse ou d'une publication, et rien n'indique qu'ils servent à une démarche d'amélioration des parcours. Le devenir des étudiants de M2 est connu et suivi, mais pas celui des M1 échouant au diplôme ou au concours. Toutefois, à l'UBM et à l'UPPA, un parcours adapté sous la forme d'un diplôme d'université (DU) est proposé à ceux qui souhaiteraient se présenter à nouveau.

Le processus d'amélioration continue est embryonnaire car l'autoévaluation est limitée. Le suivi des comptes-rendus des conseils de perfectionnement n'est pas décrit. Des questionnaires sur la qualité des formations sont proposés aux étudiants sans recueillir un nombre de réponses significatif et aucune modalité de prise en compte n'est indiquée.

Résultats constatés

Les chiffres bruts des inscriptions montrent une érosion d'environ 10% sur les trois dernières années. Mais il s'agit peut-être plutôt d'une diminution de la capacité d'accueil (liée au nombre des supports de stage mis à disposition par le rectorat) que d'une baisse d'attractivité. Une analyse par parcours disciplinaire aurait été intéressante. Le taux de réussite progresse en M1, et aussi au concours puisque le nombre de lauréats issus du M1 MEEF se maintient en M2, malgré une diminution globale du nombre de stagiaires. Par ailleurs, dans certaines disciplines, et pour deux universités seulement sur trois, l'existence d'un DU complémentaire au master donne une deuxième chance pour la réussite au concours. Le taux d'insertion est donc bon, ce qui confirme l'adéquation de la formation à ses objectifs affichés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux de réussite au diplôme et aux concours et bons taux d'insertion professionnelle.
- Adaptation à l'environnement régional et prise en compte de la diversité des publics.

Principaux points faibles :

- Complexité de l'organisation.
- Autoévaluation embryonnaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation obtient de bons résultats malgré une organisation rendue complexe par la multiplicité des parties prenantes. Cela découle manifestement du souci d'adapter les parcours aux besoins d'une grande variété de publics.

Les perspectives d'évolution s'articulent autour de la réduction imposée des capacités d'accueil, des propositions de stages en alternance en M2 et de la modification possible du partenariat établi avec l'Éducation nationale, pourtant indispensable à la professionnalisation de la formation.

Une réflexion stratégique devra être conduite sur le recrutement en M1, combinant les contraintes multiples : capacités d'accueil des parcours, supports de stage en alternance proposés par le rectorat l'année suivante, réussite aux concours et formation professionnalisante. L'offre de formation actuelle semble correspondre à un équilibre entre les différentes composantes au niveau territorial ; cet équilibre sera probablement modifié lors de la mise en place de nouvelles conditions d'accès et de formation des étudiants - en particulier la réduction des capacités d'accueil - rendant le pilotage de la mention d'autant plus ardu.

La démarche d'autoévaluation devrait faire plus de place aux contributions des étudiants, en fixant une procédure de prise en compte des remontées des différents conseils de parcours ou de site, et en développant des outils d'aide au pilotage.

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif (EE)* est essentiellement destiné à la formation des conseillers principaux d'éducation (CPE).

Il est composé d'une première année (M1) comprenant six unités d'enseignement (UE) et d'une deuxième année (M2) comprenant cinq unités d'enseignements. Un diplôme d'université (DU) permet d'accueillir les étudiants qui sont déjà diplômés du master et qui souhaitent se présenter à nouveau au concours.

La formation se déroule sur le site de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Bordeaux.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exprimés et visibles pour les partenaires institutionnels et les étudiants : formation à et par la recherche, formation professionnelle et préparation au concours.

Le supplément au diplôme n'est pas mentionné.

Compte tenu du fait que la majorité des étudiants qui s'inscrivent dans ce master se destinent au métier de CPE, les débouchés sont clairs pour eux. La formation est de ce point de vue en cohérence avec ses débouchés. En revanche, les débouchés des étudiants diplômés, non lauréats du concours CPE, ne sont pas clairement identifiés. Des orientations dans d'autres masters sont possibles : master *Sciences de l'éducation*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation*, parcours *Pilotage de projets éducatifs* option Pilotage de projets éducatifs au local et à l'international proposé à l'INSPE de l'académie de Bordeaux.

Positionnement dans l'environnement

La formation est bien positionnée sur le site de l'Université de Bordeaux. Elle est ouverte à une pluralité de profils d'étudiants de licence. Ce qui signifie qu'elle s'est fait connaître dans les différentes composantes de l'Université de Bordeaux. Le dossier d'autoévaluation ne précise cependant pas si un dispositif de pré-professionnalisation existe dans les mentions de licence qui alimentent le master MEEF EE.

L'établissement a établi un partenariat, par ailleurs nécessaire, avec le rectorat de l'académie de Bordeaux, notamment au travers des liens avec les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) établissements et vie scolaire (EVS), la direction académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) ou la cellule climat scolaire du rectorat. Le dossier fait part de sa volonté de renforcer ce partenariat.

Il est mentionné que des enseignants-chercheurs et docteurs issus de disciplines variées interviennent dans la formation. En revanche, les laboratoires et les écoles doctorales auxquels ces chercheurs appartiennent ne sont pas mentionnés. De ce fait, il est difficile d'apprécier l'implication de l'équipe pédagogique dans ces structures. Les relations avec des établissements publics locaux d'enseignement et des services du rectorat (CLEMI, CANOPE, DAVLC) sont nécessairement mises en place. Des intervenants de ces établissements et services participent à la formation contribuant ainsi à la consolidation de l'articulation entre la formation et le milieu professionnel dans lequel les étudiants sont amenés à travailler.

Des concertations préalables à l'intervention de ces professionnels permettent de clarifier les objectifs de la formation et des conventions sont établies pour établir le cadre de ces interventions.

Des données chiffrées permettant de quantifier ces participations auraient été utiles pour apprécier ces relations ; ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les CPE formateurs académiques intervenant dans le master.

Des télécollaborations interculturelles sont mises en place avec les universités de Brasília (Brésil), d'Edina (Cincinnati, USA), de Taichung (Taiwan), etc. Si ces télécollaborations ne peuvent être réellement comprises

comme des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, elles ouvrent néanmoins leur regard sur les cultures étrangères en les confrontant à l'altérité. Une seule convention est mentionnée avec l'Université de Taichung, qui a permis la mobilité sortante de deux étudiants en mai 2018. Elle a permis des échanges fructueux par l'observation croisée d'établissements scolaires. On ignore cependant s'il existe d'autres conventions et d'autres mobilités étudiantes.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation respecte le cadre national portant sur l'organisation des masters et plus particulièrement celui qui porte sur l'organisation du master MEEF EE.

Les UE et crédits ECTS sont répartis conformément aux visées de la formation. Une UE transverse "Contextes d'exercice du métier" permet un dialogue et un travail collaboratif avec les étudiants des MEEF 1er et 2nd degré. Une attention particulière semble avoir été accordée à la progressivité des stages (sur chaque semestre) et à leur articulation avec les contenus de la formation. L'existence de dispositifs de pré-professionnalisation en licence permettrait néanmoins de consacrer les deux stages de M1 à de la pratique accompagnée et non pas à de l'observation au premier semestre.

La capacité d'accueil réduite du master (25 étudiants) permet de mettre en place un suivi personnalisé des étudiants. On regrette qu'aucune information relative à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) n'ait été trouvée dans le dossier.

La formation du master MEEF EE est fondée sur l'acquisition des 14 compétences communes et des 8 compétences spécifiques au métier de CPE, telles que définies dans le référentiel de compétences 2013 et le référentiel de formation 2019. L'ensemble de ces compétences est réparti dans les différentes UE du master sur les quatre semestres dans une approche interdisciplinaire, intégrative et progressive d'acquisition dans une double exigence d'obtention du master et d'entrée dans le métier de CPE.

La formation à la recherche est répartie sur les quatre semestres. Elle prépare progressivement les étudiants à la réalisation du mémoire qui est l'aboutissement de cette formation à et par la recherche.

Des intervenants aux compétences diverses et complémentaires (professeurs, formateurs académiques CPE, chefs d'établissement, tuteurs CPE, chargés de mission rectorat, enseignants-chercheurs) interviennent dans la formation en vue de développer l'adaptabilité aux différents contextes professionnels des métiers de l'éducation et de permettre le développement de compétences transversales.

Des enseignements sous la forme de télécollaborations culturelles sont mis en place. L'accueil d'étudiants étrangers et une mobilité sortante des étudiants du MEEF EE sont évoqués sans davantage de précisions en termes de données chiffrées.

La formation à l'utilisation du numérique (plateforme pédagogique Moodle ; problématiques abordées en cours liées à un usage responsable du numérique..) est bien présente.

La formation inclut une réflexion sur les usages responsables du numérique et s'appuie sur des travaux scientifiques relatifs aux pratiques des élèves sur les réseaux sociaux.

Un module de formation proposé en M2 aborde les questions éthiques. Une charte anti-plagiat est signée au début de la formation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée puisqu'elle est constituée de 7 enseignants-chercheurs (information et communication, histoire, sociologie, psychologie, philosophie, sciences de l'éducation, langues vivantes), de 3 professeurs agrégés (philosophie, sciences de l'éducation), 2 professeurs certifiés (information et communication), 1 formatrice CPE (à temps-plein), 2 vacataires de langues vivantes étrangères et 2 professeurs formateurs académiques CPE. La contribution spécifique des formateurs académiques CPE n'est pas évaluée. La responsabilité pédagogique de la mention est assurée par une enseignante-chercheuse (en psychologie). Elle est secondée par les six responsables d'UE et bénéficie du soutien administratif d'un secrétariat pédagogique (scolarité) et du service de gestion dédié à « l'hyperplanning ». Les échanges avec les étudiants sont fluides. Des comptes-rendus de conseil de perfectionnement sont présentés sous une forme agréable à lire (diaporama), qui indiquent que les étudiants sont partie prenante de la régulation de la formation.

Il est cependant regrettable de ne pouvoir disposer d'aucun élément quant à la composition du conseil de perfectionnement, même si le dossier indique qu'elle respecte "les règles de constitution".

Les étudiants de M1 et M2 sont, dès la réunion de rentrée, informés des règles de validation du master, d'attribution des crédits ECTS, des modalités de contrôle continu et terminal des connaissances et des compétences en lien avec les attendus de la formation des quatre semestres. Ils sont également informés des règles de compensation et des sessions de rattrapage. Cette information est organisée par la responsable de la formation. Les informations données sont complétées par chaque responsable d'UE et un site internet de l'INSPE permet aux étudiants de vérifier et le cas échéant de se renseigner sur ces règles.

Les modalités de validation, ainsi que les règles de compensation et de redoublement sont clairement indiquées.

Dispositif d'assurance qualité

L'attractivité de la formation est perceptible par le nombre croissant de dossiers de candidature pour intégrer la formation (122 en 2017-2018, 187 en 2019-2020, 231 en 2020-2021). Les critères de sélection, votés en conseil d'institut, privilégient un niveau académique en licence ou équivalent satisfaisant, une expérience dans le champ de l'éducation. Vingt-cinq étudiants sont retenus chaque année.

La réussite des étudiants dans l'obtention du grade de master fait l'objet d'une communication de la part de la responsable du master à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'INSPE et des services du rectorat à l'issue des jurys académiques et lors du conseil de perfectionnement. Il en est de même de la réussite au concours de CPE des diplômés.

Le conseil de perfectionnement conduit également des analyses à ce propos (mentionnés en annexes dans les comptes-rendus du conseil de perfectionnement) et constitue un dispositif privilégié de régulation de la formation et de la communication.

Il est mentionné dans le dossier que le suivi des diplômés est réalisé. Il n'y a cependant pas de données chiffrées, ni de dispositifs décrits, dans le dossier, qui témoignent d'une analyse du devenir des diplômés. L'insertion professionnelle des non-lauréats du concours CPE n'est pas abordée ce qui est regrettable.

Le master MEEF EE est engagé dans une démarche qualité qui s'appuie sur des éléments de formation et de fonctionnement de la formation. Ces éléments ne figurent cependant pas dans le dossier, mais des pistes d'amélioration sont citées.

Résultats constatés

Les dossiers de candidature pour intégrer la formation sont croissants. Il reste quelques démissions précoces d'étudiants (confirmées par la différence entre le nombre de recrutés (25) et les présents au concours mentionnés dans les comptes-rendus du conseil de perfectionnement). La mention de l'origine géographique académique ou hors-académie de Bordeaux des candidats permettrait de mieux évaluer l'attractivité du diplôme.

Les taux de réussite en M1 fluctuent selon les années entre 70 et 100 %. En M2, les effectifs varient entre 18 et 23 selon les années et sont constitués d'étudiants aux profils divers : les lauréats du concours issus du M1 MEEF de Bordeaux ou d'autres universités, ou titulaires d'un master autre que MEEF, ainsi que des étudiants issus du M1 MEEF non lauréats du concours. Les taux de réussite en M2 s'établissent entre 56 et 72 % selon les années.

L'insertion professionnelle est liée en partie à la réussite au concours et aux possibilités qui sont offertes aux non-lauréats de préparer à nouveau le concours ou de se réorienter. Il apparaît de ce point de vue que des solutions ont été proposées aux étudiants. Les données d'insertion professionnelle des étudiants qui ont validé le M2 et n'ont pas réussi le concours sont peu informatives en raison du très faible taux de retour.

Conclusion

Principaux points forts :

- Organisation et mise en œuvre de la formation en cohérence avec le cadrage national.
- Prise en charge individualisée et personnalisée des étudiants, rendue possible par la proximité formateurs-étudiants et le faible effectif des promotions.
- Autoévaluation pertinente et régulations envisagées globalement réalistes.

Principaux points faibles :

- Outils de suivi de cohorte non formalisés et devenir des étudiants diplômés mais non-lauréats du concours CPE non précisé.
- Modalités de recrutement à améliorer pour mieux cerner les motivations et capacités des étudiants, et limiter les démissions précoces.

Analyse des perspectives et recommandations :

La direction de l'INSPE pourrait promouvoir à l'échelle de l'Université de Bordeaux, la mise en place en licence, d'UE de pré-professionalisation, de manière à sensibiliser les étudiants aux enjeux et finalités des formations MEEF, en particulier de la mention EE. L'identification de débouchés professionnels diversifiés en dehors du monde de l'enseignement devrait assurer l'insertion professionnelle de tous les diplômés.

Un dispositif de suivi de l'insertion des diplômés dans l'éducation nationale mais aussi en dehors devrait être mis en place.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement :

Université de Bordeaux

Présentation de la formation

La mention de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'Université de Bordeaux propose des parcours de deuxième année de master (M2). Ce master se décline en quatre parcours : *Conseil et intervention en formation* (CIF), *Innovations et didactiques* (ID), *Pilotage de projets éducatifs* (PPE) et *Médiations et médiatisations des savoirs* (MMS) et dix options. Les objectifs de la formation, d'une durée de 260h, concernent l'ingénierie de la formation professionnelle initiale et continue, de l'analyse des savoirs professionnels à la conduite d'actions et d'interventions en formation. Les formations sont proposées sur le site de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Bordeaux, à l'exception de l'option *Éduquer, former à la transition écologique et au développement durable* qui est dispensée sur le site de l'INSPÉ d'Agen et de l'option *Formation de formateur à l'international* qui se déroule totalement à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les quatre parcours sont construits autour d'un socle de compétences communes qui correspondent aux finalités attendues d'un master en ingénierie de formation. Un volume horaire spécifique aux parcours et aux options permet en complément de répondre à des besoins variés de formation : formateurs dans le premier et le second degré, à l'international ou dans l'accompagnement éducatif particulier, formateurs experts en didactique dans cinq domaines disciplinaires différents, pilotage de projets éducatifs, formateurs dans le domaine de la transition écologique et du développement durable, formateurs dans les métiers de la culture et de la création numérique.

Les descriptions des contenus de chaque option, des règles d'évaluation et des maquettes des enseignements sont clairement affichées. Les coordonnées des référents de chaque option sont également disponibles.

Les débouchés professionnels sont présentés dans la plupart des options et apparaissent cohérents avec les formations proposées.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est le seul sur le territoire régional à proposer une formation visant des professionnels expérimentés avec des objectifs et des modalités adaptés à leurs situations. Il annonce toutefois accueillir des étudiants encore en formation initiale après un M1 dans une des trois autres mentions MEEF (1er, 2e degré ou encadrement éducatif), ce qui peut interroger leur intégration dans un tel parcours.

Les différents parcours et options sont à ce jour uniquement proposés à l'INSPÉ de Bordeaux (à l'exception de l'option *Développement durable*), ce qui limite fortement l'offre dans la plus grande région de France.

La formation s'appuie sur de nombreux laboratoires et sur la présence d'un grand nombre d'enseignants-chercheurs dont plusieurs chercheurs étrangers. Les différents parcours et options sont en outre pilotés par des chercheurs reconnus dans les domaines étudiés.

La formation s'appuie sur des relations avec les entreprises, associations et partenaires industriels et culturels.

Les collaborations avec de nombreux partenaires publics, privés et associatifs favorisent l'ancrage des différents parcours de formation dans l'environnement socio-économique et culturel de la région. Par exemple, la convention établie avec le Rectorat de Bordeaux, incluant certaines unités d'enseignement (UE) comme préparatoires à une certification professionnelle interne de formateur de l'éducation nationale, témoigne d'une professionnalisation désormais reconnue comme adossée à la recherche.

Le parcours *Formation de formateurs à l'international* s'appuie sur un réseau d'établissements d'enseignement supérieur étrangers particulièrement dense.

Organisation pédagogique de la formation

La formation n'est proposée que sur une seule année de master (M2), soit uniquement deux semestres. L'argument avancé (professionnels en poste comme public prioritaire ne pouvant se libérer plus d'une année) peut cependant être interrogé pour plusieurs raisons. Premièrement, la présence d'un M1 n'empêcherait pas un accès direct en M2 suite à une validation des acquis professionnels (VAP) ou une réorientation. Ensuite, pour le public de la formation initiale, cela permettrait un choix plus précoce pour pouvoir bénéficier de deux années de formation adaptées à temps plein. Enfin, il est fait mention dans les documents qu'un nombre non négligeable d'étudiants professionnels étalent leur M2 sur deux ans. Il serait alors opportun de l'officialiser en pensant un véritable parcours M1-M2.

La formation s'organise selon une même architecture : un tronc commun (80 heures annuelles), des enseignements relatifs aux parcours (60h), des enseignements spécifiques aux options (80h), une UE consacrée à l'élaboration du mémoire (20h) et une UE dédiée au stage de professionnalisation (20h).

Cette structure permet à la fois de créer une culture commune à l'ensemble des étudiants et de prendre en compte des besoins spécifiques de formation. Les différentes modalités pédagogiques (cours du soir, hybridation de la formation, formation à distance) sont adaptées aux contraintes professionnelles des étudiants. La formation donne une place importante à l'approche par compétences puisqu'elle est définie suivant le référentiel de compétences de la fiche du répertoire des certifications professionnelles (RNCP31854).

La démarche scientifique est portée par de nombreux enseignants-chercheurs impliqués dans les différents parcours. Une UE (10 heures par semestre) permet une approche de l'ingénierie et de la formation par la recherche et de s'approprier les caractéristiques propres d'un mémoire de recherche. Ce volume horaire (20 heures sur l'année) et un accompagnement tardif (un directeur de mémoire nommé au second semestre) apparaissent insuffisants au regard des exigences d'un mémoire de master (en particulier pour un public en reprise d'étude souvent peu familiarisé avec la démarche et les écrits de recherche).

Cette formation est susceptible de favoriser l'intégration professionnelle. Une UE (20 heures annuelle) est consacrée à la mise en situation professionnelle, au projet professionnel personnalisé et à son analyse.

Deux points forts sont à mentionner. Premièrement, la dimension internationale est particulièrement présente dans l'option *Formation de formateurs à l'international* grâce à la présence d'étudiants étrangers et aux interventions de formateurs provenant d'universités partenaires. Des cours bilingues, des partenariats avec des structures internationales permettent également d'envisager une mobilité internationale. Deuxièmement, la formation accorde une place spécifique au numérique. Une UE (Usages et projets numériques) lui est dédié dans le tronc commun et le numérique est très présent dans certains parcours, de par une hybridation prononcée (*Formation de formateurs à l'international* et *Médiations et médiatisations de savoirs* par exemple).

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par une équipe pédagogique formellement identifiée. La liste des responsables de parcours et d'options est connue des étudiants et affichée sur le site web de l'INSPÉ.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée à laquelle tous les acteurs de la formation et les étudiants sont censés contribuer.

Plusieurs niveaux de coordination et de communication sont mentionnés : coordination générale de la mention, coordination fonctionnelle, journées portes ouvertes, mais seul le compte rendu du conseil de perfectionnement de l'année 2015 est à disposition.

L'évaluation des connaissances et des compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Les modalités sont présentées sur le site web de l'INSPÉ. Elle se déroule principalement de manière continue, l'évaluation terminale étant peu présente à l'exception de la soutenance du mémoire de recherche.

Dispositif d'assurance qualité

L'effectif global des étudiants de la mention est disponible sur les trois dernières années mais l'attractivité des différents parcours de formation est difficilement identifiable. Une information sur la répartition par parcours et par option permettrait de mesurer la viabilité de l'ensemble du dispositif. Il est mentionné que les effectifs de cinq options atteignent le seuil de vingt inscrits, alors que le nombre total d'inscrits pour l'année 2019-2020 est de 101 étudiants. La question des effectifs sur les cinq autres options proposées se pose donc.

Le taux de réussite global est correct mais l'absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement ne permet pas de comprendre les éventuelles démarches d'amélioration entreprises, ni pourquoi le taux de réussite diminue progressivement si ce n'est l'argument avancé d'un M2 sur deux ans.

Les indicateurs sur le devenir des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, sont présentés. Plusieurs étudiants ont bénéficié de cette formation pour leur développement de carrière (recrutement en tant que formateurs ou conseillers en INSPÉ, au sein de l'éducation nationale ou dans les établissements français à l'étranger) mais également dans des structures associatives ou ONG.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables (104 étudiants en 2017-2018, 92 en 2018-2019, 101 en 2019-2020). Compte tenu du grand nombre d'option (10), il aurait été utile de connaître la répartition par option.

Le taux de réussite est globalement satisfaisant (80 % en 2017-2018, 72 % en 2018-2019 et 67 % en 2019-2020) mais une analyse des résultats en baisse aurait été utile.

Peu d'étudiants poursuivent leurs études (4 en 2017-2018 ; 3 en 2018-2019) mais ce n'est pas l'objectif principal de ce diplôme.

Des évolutions de carrière sont mentionnées (recrutement en INSPÉ, poste d'encadrement au sein de l'éducation nationale, reconversion professionnelle d'enseignants vers les métiers de la culture ou de l'encadrement d'associations, d'ONG ou de formation d'adultes dans le privé) mais aucune donnée quantitative n'est précisée ce qui serait utile aussi pour l'évaluation des partenariats.

Conclusion

Principaux points forts :

- Grand nombre d'options offertes qui couvrent un large champ de l'ingénierie de la formation d'adulte avec des propositions originales.
- Environnement académique, professionnel et international particulièrement riche et diversifié.

Principaux points faibles :

- Master ne proposant pas de première année.
- Des formations dispensées presque exclusivement sur le site de l'INSPÉ à Bordeaux, ce qui réduit considérablement l'offre de formation.
- Volume horaire consacré à la recherche apparaissant faible au regard des enjeux d'un master et du public spécifique.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'offre de formation du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formations (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation* est diversifiée. Elle concerne cependant essentiellement des étudiants résidant près de la ville de Bordeaux. De nouvelles modalités de formation (en particulier à distance) favoriseraient une plus grande équité d'accès à ce master pour l'ensemble des habitants de l'ancienne région Aquitaine.

L'aspect professionnalisant de ce master est clairement affiché. En revanche, la dimension scientifique semble à développer (ou à mieux expliciter) malgré le nombre conséquent de laboratoires et d'enseignants-chercheurs impliqués dans le master. Une réflexion est à conduire sur une nouvelle organisation de la formation afin de proposer soit deux années pleines de formation ouvertes à la formation initiale, soit une seule année de M2 mais réservée à la formation continue.

La tenue régulière du conseil de perfectionnement et l'accès aux comptes-rendus avec notamment une analyse du parcours *Innovations et didactiques* (effectifs, évaluation par les formateurs et les formés) permettraient de mesurer l'attractivité, les réussites, les obstacles rencontrés et les évolutions souhaitables de la mention.

Observations de l'établissement

**Pôle Formation,
insertion
professionnelle et
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du
HCERES
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du
département formation du HCERES
Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le
rapport d'évaluation des
formations de 2^e cycle des
champs Santé, Sciences et
Technologies, Sciences de
l'Homme, Droit, économie,
gestion, Métiers de
l'enseignement, et Vigne et vin

Réf : 2021-09-22

Affaire suivie par :

Sandrine RUI
Vice-présidente FVUC
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD
DGSA Pôle FIPVU
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)